

Samedi 18 novembre 2023

## RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE

J'aimerais tout d'abord remercier tous les participants à cette assemblée générale qui témoignent par leur présence de l'intérêt qu'ils portent à notre association. Ils en connaissent l'importance car elle va permettre de désigner un nouveau président. A cette occasion, nos plus vifs remerciements à Joëlle Le Bihan qui a assuré pendant 7 ans la présidence de Randomap et particulièrement pour son aide précieuse durant ces cinq mois d'intérim.

J'adresserai ensuite mes remerciements au bureau et au conseil d'administration pour leurs conseils, leurs idées, et le travail accompli cette année encore.

De même, je souhaite remercier tous les bénévoles dans le soutien qu'ils apportent à nos différentes activités.

Enfin, je remercie, au nom de tous nos adhérents, la mairie de Redon qui nous alloue chaque année une subvention qui nous permet de financer la formation éventuelle d'animateurs ou d'encadrants.

L'an dernier, lors de notre assemblée générale, Randomap comptait 128 adhérents. Au 31 octobre, 113 adhérents ont renouvelé leur licence. Dix nouveaux adhérents nous ont rejoints.

C'est toujours un réel plaisir d'accueillir de nouveaux venus qui apprécient de participer à une activité physique. Adhérer à Randomap, c'est avoir la garantie de trouver la convivialité et la sécurité dans les quatre jours de randonnées que nous proposons par semaine tout au long de l'année et dans les séjours organisés deux à trois fois par an.

Ces activités fréquentes s'adressent à tous les types de randonneurs : marche soutenue, marche normale, randonnée douce et séjours dont la durée varie de 3 à 6 jours qui permettent d'explorer ensemble d'autres horizons.

### **Manifestations au cours de l'année 2022-2023 :**

06/12 : Randonnée à Nantes pour les illuminations de Noël

07/01 : La galette des rois à la Maison des Associations

08/05-13/05 : Séjour à Saint-Savinien

21/05 : Sortie annuelle au parc de Maulévrier

01/06 : Randonnée barbecue au port de Rieux

22/08 : Randonnée à Sainte-Marie dans le cadre de la Rando d'été

## **Projets pour la saison 2024 :**

La galette le samedi 6 janvier 2024

Un jour, une ville à déterminer

La randonnée BBQ

La participation de Randomap à la grande randonnée vers Paris dans le cadre des Jeux olympiques le 30 mars en coordination avec le Comité d'Ille-et-Vilaine :

Randonnée de 22 km au départ de Plénan-Le-Grand vers Monterfil

La participation de Randomap au parcours de la flamme olympique en s'associant aux manifestations prévues à Saint-Just en coordination avec le Comité d'Ille-et-Vilaine :

Randonnée ou autre activité à préciser

La sortie annuelle à déterminer

Un séjour à Moëlan-Sur-Mer du 29 avril au 2 mai 2024

Un séjour à déterminer en septembre

La participation de Randomap à la rando d'été

## **Quelques modifications en 2023 :**

### ***Site Randomap***

Le site de Randomap est passé à la version Pro qui offre un plus grand espace pour télécharger nos documents administratifs ainsi que les photos de nos randonnées ou les randonnées proposées ici ou ailleurs.

Ce site est mis à jour toutes les semaines et propose en page d'accueil les randonnées de la semaine. Il donne accès à tous les documents administratifs dont les adhérents pourraient avoir besoin. Il reprend également l'agenda de nos événements annuels. Il est aussi l'image de Randomap à l'extérieur. En octobre 2023, randomap.e-monsite devient randomap.com pour une meilleure visibilité.

### ***Transparence de nos réunions***

Les adhérents peuvent consulter les comptes rendus des réunions du conseil d'administration, la liste des membres et enfin le rapport moral et d'activité suite à l'assemblée générale de chaque année.

### ***MaRando, l'application de la FFRandonnée 100% gratuite***

Un choix de plus de 6000 parcours de qualité partout en France;

La consultation hors ligne;

Le téléchargement PDF et GPX;

Une bibliothèque de favoris;

La création de parcours;

Et maintenant une version pour ordinateur : <https://admin-marando.ffrandonnee.fr>

### ***Privilégier le virement bancaire***

Pour tous les paiements, les adhérents sont invités à privilégier le virement bancaire pour une gestion plus rapide et sécurisée de notre compte bancaire.